



Sourgentin n°174 ***Le Casino Municipal***

Le nouveau fleuron de la capitale d'hiver

Par Alexandra GORINI

« Il était devenu indispensable de créer, à Nice, ce que les autres villes de saison ont eu l'intelligence de faire, c'est-à-dire un établissement d'hiver accessible à tous et offrant aux messieurs, aux dames et aux enfants, les distractions qui leur conviennent. Un vaste casino était pour la ville de Nice une chose d'utilité première[1]. »

A la fin du XVIIIe siècle, une nouvelle clientèle issue de la royauté et de l'aristocratie arrive sur la Côte d'Azur afin de passer la saison d'hiver. Fortunés et exigeants, ces hivernants avides de distractions souhaitent trouver à Nice ce que des villes comme Ostende, Cabourg ou Aix-les-Bains proposent.

Où édifier cet emblème du tourisme ?

La municipalité dut trouver de nouveaux espaces pour loger, mais aussi distraire ce nouveau monde. L'extension du territoire outre Paillon devint alors une nécessité et une réalité[2]. De nouveaux établissements récréatifs et espaces de détente tels que, casino de la jetée-promenade, jardin public, ou promenade des Anglais vinrent enrichir le paysage.

La question d'un casino municipal mena donc les architectes à considérer le torrent, non plus comme un élément défensif, mais comme un espace urbanistique. A l'image du square Masséna jeté sur son lit en 1869[3], il devint la base du projet. La couverture et l'aménagement du "fleuve imaginaire"[4] eurent alors un double objectif : la disparition des miasmes du marigot situé dans le quartier le plus fréquenté de la ville[5], et la pérennisation de son statut de ville hivernale par la construction d'un établissement de jeux.

Un projet ambitieux mais difficile à réaliser

Après l'étude de multiples projets (Delbouille, Kröhn, Maraini, Mossa...), le conseil municipal adopta en septembre 1879 les plans d'Omer Lazard. Ce dernier s'engageait (en plus de la réalisation du casino) à couvrir à ses frais, la partie comprise entre le nouveau bâtiment et la mer (soit 185m), de manière à réunir le square des Phocéens avec le jardin public ; contre quoi la ville lui accordait une concession de 80 ans.

Le découragement s'empara rapidement du concessionnaire qui passa la main en mars 1881 à une société anonyme composée de nobles[6] se trouvant plus préoccupés par l'exploitation du casino que par la poursuite des travaux de couverture. Après l'inauguration de l'édifice en 1884, ils se contentèrent simplement de finir la place Masséna. Les termes du traité n'ayant pas été respectés, le conseil municipal se vit dans l'obligation de dénoncer les accords : la société fut déchue en août 1886 et le maire fut autorisé à fermer le casino. Mais on réalisa rapidement que cette décision pouvait compromettre la saison, et l'on nomma un nouvel adjudicataire qui acheva les travaux en août 1893. Le Paillon était désormais couvert, sans discontinuité, du square Masséna à la mer.

Un bâtiment controversé

« Jamais ville ne commit pareil crime édilitaire ! Jamais monstruosité plus absurde ne gâcha l'embellissement d'une ville. (...) Bâtisse, en soi, d'une pauvreté insigne, cette horreur était

inouïe, surtout par sa masse en écran sur une des perspectives de Nice les plus séduisantes (...) Pensons maintenant à l'unique rivière végétale que le torrent doit être quand on l'aura débarrassé de l'affreuse grange qui écrase ses alentours. Toute l'esthétique de Nice dépend de la reconstruction ailleurs du casino[7]. »

Dès son inauguration, le casino fut critiqué sur son apparence extérieure : façade trop basse et écrasée, façade trop haute qui bornait l'horizon... et le surnom de « grenier à fourrages, de Feneria comme on dit à Nice » lui fut même attribué.

La forme générale de l'établissement n'était pas comme le souhaitaient les habitants, mais l'aménagement intérieur, en revanche, pouvait en faire pâlir plus d'un : salon de lecture, salle de jeux, jardin d'hiver où se trouvaient réunis des spécimens tropicaux, salles de restaurants et cafés, salon des dames et théâtre.

Au début des années 1920 on souhaita modifier l'aile droite afin d'y ajouter une salle privée et un bureau. Dans un souci de symétrie on stipula que les travaux de façade devaient également s'appliquer à l'aile gauche. Les modifications tardèrent et il fallut attendre le plan d'extension et d'embellissement de la ville de Nice (1931) pour que l'on prévoit la mise en harmonie des façades du casino avec celles de la place Masséna. L'architecte Messiah qui fut chargé de l'exécution des travaux offrit en 1939 un nouveau visage à la ville.

Mort d'un symbole du passé

La concession prit fin en 1964, et dès 1972 toutes les exploitations, magasins, cinéma, et jeux, furent arrêtées. Le mauvais état de la toiture allié aux poutres rongées par la rouille obligèrent les autorités à fermer l'établissement qui risquer de s'effondrer. Une réhabilitation aurait été plus onéreuse qu'une destruction, c'est pourquoi, le casino municipal fut démoli en 1979.

Un retour aux sources

La vue qui s'offrait désormais aux Niçois laissait entrevoir ce qu'avait pu être Nice au XIX^e siècle, lorsque l'on pouvait embrasser d'un seul regard collines et bord de mer. La vocation de ce nouvel espace ainsi dégagé était primordiale. Fallait-il reconstruire un bâtiment qui obstruerait une fois de plus la vue ? La question qui depuis 100 ans faisait couler de l'encre était une nouvelle fois posée : que fallait-il faire du Paillon ? On pensa y installer une nouvelle mairie, un auditorium, ou bien encore le palais des congrès ! Mais la population qui avait été sollicitée, souhaitait y voir un lieu de promenade et de calme agrémenté de fontaines, de fleurs et de pelouses décoratives. On opta donc pour quelque chose de plus aéré et un thème nouveau fut abordé : l'eau. Une eau que l'on fit disparaître un siècle plus tôt, et qui, d'une certaine façon, revenait à la surface pour nous rappeler l'existence du Paillon !

[1] RICCI Grégoire et RONDELLY Ménica, Alfred Borriglione, sa vie politique (1869-1902), Nice, imprimerie nouvelle Barral Frères, 1902, p. 59.

[2] Pendant de nombreux siècles il fut une entrave à l'évolution de la cité qui resta comprimée entre le torrent, la mer et le mont Boron.

[3] Voir Aménagement du Paillon, Lou Sourgentin, n° 169.

[4] NEGRIN Emile, Promenades niçoises, [1862], 5 édition, Nice, imprimerie administrative, 1868, p. 66.

[5] Il était regrettable pour les malades venus en convalescence, et les touristes en proie aux charmes de la cité, de rencontrer, au détour d'une promenade, mares croupissantes et nauséabondes.

[6] Marquis Louis de la Bigne, comtes Victor de Tocqueville et Gaston d'Adhémar de Gransac, barons Raymond de Castillon et Etienne de Clamecy.

[7] DE SOUZA Robert, Nice capitale d'hiver, Paris, Berger-Levrault Editeurs, 1913.